

# DEPARTEMENT DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

## SYLLABUS

Diplôme de Docteur en Pharmacie

3<sup>ème</sup> cycle court des études pharmaceutiques  
et thèse d'exercice

**Approuvés par :**

La Commission Pédagogique du  
Le Conseil de Faculté du

25/05/2022.  
07/06/2022

## ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

CNU	CODE APOGEE	UE du 3CC officine 1 <sup>er</sup> semestre	ECTS	CM	TD	TP	Total
86	HDO111M	11.1 Physiologie du vieillissement et syndrome de fragilité (Douin-Cestac)	4,5	34	3	3	40
86	HDO112M	11.2 Autres produits de santé : de l'orthopédie au maintien à domicile (Cussac)	4	30	4	0	34
81	HDO113M	11.3 Intoxications courantes, addictions et conseil à l'officine (Boutet)	9,5	24	27	34	85
82	HDO114M	11.4 Médecine vétérinaire : conseils à l'officine (Valentin)	3	20	2	0	22
86	HDO115M	11.5 Activités spécialisées à l'officine : nutrition et diététique (Cabou)	4	36	1	0	37
81	HDO11MM	11.6 Accompagnement en oncologie (Gandia-Mailly)	2	8	6	7	20
		11.7 UE Optionnelle en libre choix	3				30
81	HDO1171	Découverte de la vie professionnelle au sein de l'officine expérimentale	3	3	12	15	30
	HDO1173	UE sport	3	-	-	-	-
	HDO1172	UE M1 pharmacie	3	-	-	-	-
	HDO1174	UE extérieure à la faculté	3	-	-	-	-
CNU	CODE APOGEE	UE du 3CC officine 2 <sup>ème</sup> semestre	ECTS	CM	TD	TP	Total
999	HDO122M	12.2 Stage officinal	30	-	6	-	6
	A créer	Stage facultatif	0				

# Parcours officine

Semestre 1 (S11)

## **UE11.1 PHYSIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT ET SYNDROME DE FRAGILITÉ**

Responsables : V. Douin, P. Cestac	Intervenants : Drs. Y. Sainte-Marie, V. Douin-Echinard, C. Cabou, F. Puisset, P. Cestac, Prs D. Cussac, A. Parini, S. Doisneau-Sixou et extérieurs (gériatres CHU, ...)			
	CM : 34 h	TD : 3 h	TP : 3h	Total : 40 h

### **Contexte - Objectifs**

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser nos futurs professionnels de santé à la problématique du vieillissement de la population. Connaître le vieillissement physiologique de l'organisme et aborder la biologie du vieillissement devraient leur permettre de mieux prendre en charge leurs patients âgés. L'objectif d'assurer un vieillissement en bonne santé de la population et leur participation active dans la prévention des pathologies associées au vieillissement, hormis une obligation morale et déontologique, sont retrouvés dans les priorités de santé publique de l'état, des collectivités territoriales et des agences régionales de santé. Suite à leur rôle central d'interlocuteurs des patients, les pharmaciens libéraux se doivent de jouer des rôles majeurs dans la prévention au quotidien ainsi que dans les campagnes nationales à venir.

### **COURS : 34 h**

#### Module I : 9 h

- Epidémiologie 1h
- Physiologie et bases fondamentales du vieillissement, sénescence cellulaire (facteurs *inflammatoires, sirtuins, stress oxydant...*) 3h
- Caractéristiques biologiques du vieillissement 1h
- Caractéristiques pharmacologiques du vieillissement 1h
- Syndrome de la fragilité
  - . définition et détection de la fragilité 1h
  - . outils (évaluations gérontologiques et médicaments inappropriés) 1h
  - . plate-forme et équipes pluri-disciplinaires 1h

#### Module II : 20 h

- vieillissement du tractus digestif (troubles de l'absorption, de la motilité digestive, du goût, du métabolisme hépatique, état nutritionnel...). 3h
- vieillissement neurosensoriel (troubles du sommeil, vieillissement cutané, troubles de la vision, de l'audition...) et troubles de l'équilibre. 6h
- vieillissement cardiovasculaire (adaptation cardiaque, modifications flux vasculaires...). 4h
- vieillissement en néphrologie et urologie (troubles érectiles, incontinence, fonctionnement rénal...). 5h
- vieillissement des fonctions musculo-squelettique et ostéo-articulaire. 2h

#### Module III : 5h

- Prévention – Intervention multi-domaines
  - . exercice physique 1h
  - . stimulation cognitive 1h
  - . nutrition et apports vitaminiques 1h
  - . médicaments 1h
- Prises en charge sociale et à l'hôpital, notion de réseaux 1h

### **TRAVAUX DIRIGES : 3h (nombre de séries : fx (promotion))**

2 séances de TD :

. Caractérisation et critères d'évaluation de la fragilité des personnes âgées (clinique, *biologique, environnementaux...*).

. Ordonnances et dossiers patients.

### **TRAVAUX PRATIQUES : 3h (nombre de séries : fx (promotion))**

- histologie + moulage + anatomie 3D des organes des sens.

<b>UE 11.2 AUTRES PRODUITS DE SANTÉ II : DE L'ORTHOPÉDIE AU MAINTIEN À DOMICILE</b>				
Responsable : Pr. Daniel Cussac	Intervenants : Prs D. Cussac, Drs S. Girod-Fullana, L. Lefevre, A. Tourrette + personnalités extérieures			
	CM : 30 h	TD : 4 h	TP : 0 h	Total : 34 h

#### **Partie I : (D.Cussac)**

La première partie de cette UE est en rapport avec le diplôme universitaire de Pharmacien-orthésiste (*également dénommé DU orthopédie*) qui est un diplôme réglementaire (135 heures) conférant au Pharmacien l'équivalence avec le Diplôme d'orthopédiste-orthésiste. Dans le cadre de la profession d'orthopédiste-orthésiste, cette formation autorise légalement l'appareillage des patients avec des orthèses sur-mesure, la délivrance et la prise en charge de dispositifs médicaux dont la liste est retrouvée sur la Liste des Prestations et Produits Remboursables ([www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)). Elle s'inscrit dans la réglementation définie par le code de la santé publique (*Loi N° 2005-41 du 26 juillet 2005, décrets N°2005-988 du 10 août 2005, N°2007-245 du 23 février 2007*) et le conventionnement national de l'officine avec l'assurance maladie. Concernant les dispositifs médicaux de série, la réglementation est incomplète au niveau prérogative mais il a été rappelé par l'instance de déontologie professionnelle (*Conseil de l'Ordre des Pharmaciens, Lettre des nouvelles Pharmaceutiques, N°408*) la nécessité de disposer d'une compétence validée par l'obtention d'un diplôme.

Cette UE a donc pour objectif d'assurer une formation minimale des Pharmaciens sur certaines dispositifs médicaux de série afin de leur donner des compétences leur permettant de prendre en charge et d'appareiller certains patients.

#### **Partie II : (S.Girod-Fullana)**

La seconde partie de cette UE concerne, entre autre, la prise en charge et le maintien du patient à domicile atteint de pathologies lourdes. Seront abordés les conseils utiles au patient ou à la famille en matière d'accompagnement du patient et de présentation, fourniture ou location de matériel médical.... Cette UE donne une vision synthétique des aspects détaillés ultérieurement dans le DU de Maintien à Domicile - Hospitalisation à Domicile.

### **COURS 17 h (partie I) + 10 h (partie II)**

#### **Partie I : Orthopédie**

##### Module I : 3 h

- Cadre juridique et réglementaire de la profession d'orthopédiste-orthésiste. Pathologies et appareillages concernés par cette profession.

##### Module II : 10 h

- Pathologies ostéo-articulaire : anatomie, physiologie, bio-dynamique et traitements (cheville, genou, main-poignet).

- Pathologies rachis cervical, dorsal et lombaire : anatomie, physiologie, bio-dynamique et traitements (colliers cervicaux, ceintures médico-chirurgicales...).

Module III : 4h

- Pathologies veino-lymphatique : anatomie, physiologie vasculaire et traitements (IVC, TVP, lymphoedème, pathologies ulcéreuses...).

**Partie II : Maintien A Domicile (MAD)**

- Généralités sur le MAD : 2 h
- Les réseaux de MAD et HAD : 2h
- Soins palliatifs à domicile : conseils et accompagnement de soin en fin de vie : 2h
- Les incontinences (urinaires, fécales et mixtes): causes, prévention, traitements, accompagnement : 2h
- Alimentation entérale : mise en place d'un traitement pour un patient au domicile, conseils à l'officine ; données nutritionnelles et matériels de l'abord : 2h

**TRAVAUX DIRIGES 4h (nombre de séries : fx (promotion))**

- 1<sup>ère</sup> séance de TD : Articulaires : Etude de cas cliniques, analyse d'ordonnances. 2h
- 2<sup>ème</sup> séance de TD : Phlébologie : Prises de mesures - appareillage. 2h

<b>UE11.3 INTOXICATIONS COURANTES, ADDICTION ET CONSEIL A L'OFFICINE</b>				
<b>Responsables :</b> Elisa BOUTET	<b>Intervenants :</b> H Authier, E. Boutet, A Coste, F. Fallone, A.C Le Lamer, G. Marti, N Delcourt, A. Valentin, M. Vansteelandt, D Ghedin et praticiens			
	CM : 24 h	TD : 27 h	TP : 34 h	Total : 85 h

**Objectifs de la Formation :**

Donner au pharmacien d'officine des bases lui permettant de répondre aux questions pratiques posées par les patients dans le domaine des intoxications courantes et des addictions (signes cliniques, conduite à tenir, médication).

**Programme :**

**1- Présentation-Toxicologie Professionnelle- Environnement et Santé - CAP-TV**

Présentation de l'UE (E. Boutet)  
3h cours (F Hérin, E Boutet)  
3h TD (Organisation et missions des CAP-TV, visite du CAP) (N Delcourt)

**2- Animaux venimeux**

A Valentin, A Coste, H Authier  
2 h de cours, 6h TP (2 séances)

- a) Enseignement Théorique (2h cours)  
Plan : espèces dangereuses, venins, envenimation, symptomatologie, conduite à tenir, traitement, prévention

- Anémones de mer ; Coraux de feu ; Physalies ; Cuboméduses ; Méduses (Cnidaires)
- Cônes ; Poulpes ; Pieuvres (Mollusques)
- Scorpions, Araignées, Insectes (Chenilles processionnaires du Pin, Guêpes, Frelons, Abeilles) (Arthropodes)
- Oursins (Echinodermes)
- Poissons (espèces et appareils venimeux, Envenimations par morsure et par inoculation) ; Reptiles (Colubridae ; Elapidae ; Viperidae), Vertébrés

b) Enseignement Pratique (2 séances TP)

- reconnaissance des animaux venimeux et dangereux pour l'homme.
- examen de reconnaissances des animaux venimeux et dangereux.

### **3- Plantes Toxiques**

M. Vansteelandt, G Marti

6h cours, 6h TP

a) Enseignement Théorique (6h cours)

Plan : espèces dangereuses, principes toxiques, symptomatologie, conduite à tenir, traitement, prévention

Importance quantitative, population concernée, gravité des intoxications

Risques associés à la phytothérapie et aux médecines traditionnelles

Prise en charge des intoxications végétales.

b) Enseignement Pratique (reconnaissance, 3 séances de 2h de TP)

- Plantes à toxicité cardiovasculaire :
- Plantes à toxicité neurologique :
- Plantes à toxicité hépatique : lantane, germandrées
- Plantes à l'origine de lésions cutanéomuqueuses :
- Plantes responsables de pluri-toxicité :

### **4- Champignons**

AC. Le Lamer

1h cours, 16 h TP

Enseignement théorique (1h)

Syndromes d'intoxication aux champignons

Enseignement pratique :

Deux sorties de 5h TP (trajet non compris dans l'enseignement, demi promotion) associée à une séance de détermination les jours suivants : 2 x 3h TP

Reconnaissance/ Détermination : exposition annuelle de la société de mycologie

### **5- Intoxications Domestiques**

E. Boutet, D. Ghedin

9h CM, 2hTD, 3hTP

Signes cliniques et conduite à tenir devant des intoxications avec des produits domestiques d'utilisation courante, des médicaments, des produits phytosanitaires, CO (9h cours)

L'objectif est de faire connaître aux étudiants les intoxications domestiques les plus courantes (en insistant pour les médicaments sur les jeunes enfants), leur gravité éventuelle et l'orientation du patient. Cet enseignement, outre les notions de prise en charge, doit aussi permettre au pharmacien d'assurer une mission de prévention auprès du public.

Le pharmacien d'officine évalue la gravité d'une intoxication pour pouvoir décider s'il la prend en charge à l'officine ou s'il est nécessaire de faire appel à un service médical spécialisé. Conduite à tenir, Présentation d'ouvrages de Toxicologie clinique de référence conseillés aux officinaux. Elaboration d'un protocole d'orientation pratique devant une intoxication à l'officine. Collecte des informations concernant l'intoxication (la victime, le produit, les circonstances de l'exposition) (2h TD)

Mises en situations pour illustrer le problème de l'étiquetage et de l'identification des substances (3 h TP)  
Composition des produits, recherche des informations toxicologiques auprès de différentes sources :

## **6- Addictions**

E. Boutet, F. Fallone, et praticiens spécialistes de la prise en charge des addictions  
3h cours et 12h TD (1 enseignant et 1 praticien pour chaque groupe)

Cours sur les addictions : 3h (E. Boutet)

### 6-1. Alcool (F Fallone, K. Koubaa TD 3h)

Alcool et réduction des risques chez les séniors  
Alcool et réduction des risques lors d'une soirée entre jeunes  
Alcool et réduction des risques chez la femme enceinte  
Evolution de la consommation d'alcool et autres produits chez le jeune

### 6-2. Tabac (E. Boutet, C. Noto, TD 3h)

Conséquences organiques de l'intoxication tabagique  
Evaluation de la dépendance chez le fumeur  
Tabac et grossesse  
Différentes stratégies d'aide à l'arrêt du tabac validées

### 6-3. Dopage et produits dopants (F Fallone, A Senard TD 3h)

Intérêt des compléments alimentaires en milieu sportif  
Mésusage des corticoïdes en milieu sportif  
Mésusage de l'insuline  
Usage des produits masquants, en particulier mésusage des diurétiques  
EPO

### 6-4. Substances illicites (E Boutet, JP Boyes TD 3h)

Liens entre troubles psychotiques et cannabis ?  
Les effets délétères de la cocaïne  
Rôle du pharmacien d'officine dans la prise en charge de femmes enceintes ayant des problèmes d'addiction  
Difficultés rencontrées en cas de poly-consommation de drogues

## **7. Mise en situation :**

Cas de comptoir 10h TD soit 5 séances de 2h (D. Ghedin, E. Boutet)

L'ensemble des intoxications présentées fera l'objet d'une simulation de conduite à tenir, à partir de questions simples, rapportées de l'officine.

Seront abordés : Les médicaments, les boissons alcoolisées, les drogues illicites, les produits de nettoyage, les produits d'usage personnel (insecticides, Végétaux, Cigarettes, Alcool, Fumée...), les champignons et plantes toxiques.

<b>UE11.4 MEDECINE VETERINAIRE : CONSEILS A L'OFFICINE</b>				
<b>Responsables :</b> A Valentin	<b>Intervenants :</b> P Drakulovski (faculté de Montpellier), A Valentin			
	CM : 20 h	TD : 2 h	TP : 0 h	Total : 22 h

Race, notion, illustration : 1h

Pathologies les plus fréquemment rencontrées chez les AC (dermato, opht, uro, respi, dig, locomotion, comportement) : 2,5h

Ectoparasitoses AC: 1h

Endoparasitoses AC: 1h

Pathologies et contrôle de la reproduction chez les AC : 1h

Animaux de rente, gros animaux, NAC : 3,5h + 2h TD

Cas de comptoir : 1,5h

De plus, en accord avec la faculté de pharmacie de Montpellier seront traités les items suivants

Marché français des médicaments vétérinaires  
responsable gamme Auvex Pharma) 1h (P.Drakulovski ou

Risques traumatiques et infectieux pour le maitre, 2h (P.Drakulovski)

Droit du médicament Vétérinaire 2 h (V. Rage Andrieu)

Erreurs de délivrance vétérinaires courantes à l'officine et conséquences 1.5h (Intervenant vétérinaire selon disponibilités)



<b>UE 11.5 ACTIVITES SPECIALISEES A L'OFFICINE : DIETETIQUE ET NUTRITION</b>				
<b>Responsable :</b> Cendrine Cabou	<b>Intervenants :</b> C. Cabou, F. Taboulet, N. Delcourt, extérieurs			
	CM : 36h	TD : 1h	TP : 0h	Total : 37 h

### **Contexte - Objectifs**

Une alimentation équilibrée et variée permet de nous maintenir en bonne santé et de prévenir le risque d'émergence de pathologies. C'est aussi un moyen d'améliorer la qualité de vie des personnes dénutries, d'accélérer la guérison et de diminuer les comorbidités liées au vieillissement. Les pouvoirs publics ont largement reconnu qu'un moyen de réduire les dépenses de santé est de sensibiliser la population à de simples règles hygiéno-diététiques. Le Pharmacien d'officine, qui est l'interlocuteur privilégié au comptoir, a donc un rôle à jouer et doit notamment être capable de donner des conseils nutritionnels à un large public (du nouveau-né au sujet âgé). L'objet de ce présent enseignement est d'aborder les besoins nutritionnels en fonction des situations physiologiques et pathologiques et, sur cette base, de discuter les conseils nutritionnels adaptés.

La formation encadre également les aliments diététiques et de régime ainsi que les compléments alimentaires qui font partie des produits vendus à l'officine ou en parapharmacie et dont la consommation est destinée à compléter ou couvrir des besoins particuliers (*sportif, nouveau-né, femme enceinte, carence, régime sans sucre...*) dans le cadre d'une alimentation normale. Des cas conseils sont intégrés aux enseignements magistraux afin que le pharmacien soit apte à faire de la prévention sanitaire à tous les âges de la vie au sein des collectivités, des hôpitaux et des pharmaciens.

### **COURS 28 h**

Module I : Cadre juridique des produits diététiques (*Pr. F. Taboulet*) **2 h**

- Législation, qualification, commercialisation, publicité.

Module II : Nutrition et diététique adaptée selon les cas physiopathologiques (*Pr. G. Campistrion, Dr. C. Cabou, Pr A. Barre, Dr N. Delcourt et extérieurs : Dr L.Caturla, C. Lamothe, I.Courrège ....*) **34h**

- Alimentation de l'Homme sain et prévention **15h**

▪ Alimentation de la première enfance :

○ Allaitement maternel: physiologie de la lactation, composition du lait maternel, avantages de l'allaitement pour la mère et pour l'enfant, conduite de l'allaitement maternel, promotion du don de lait à l'officine ((I.Courrège, lactarium de Marmande) ) : 2h

○ Allaitement artificiel: laits et préparations pour une alimentation normale ; Laits industriels « spéciaux » : composition, prescription : 2h

○ Diversification alimentaire : déroulement et produits diététiques : 1h

▪ Alimentation du jeune enfant et de l'adolescent : 1h

▪ Alimentation de la femme

○ Physiologie de la grossesse et suivi d'une grossesse normale (C.Lamothe 4 h) et alimentation de la femme enceinte 1h

○ Alimentation de la femme allaitante 1h

○ Alimentation de la femme ménopausée 1h

▪ Alimentation de la personne âgée 1h

▪ Alimentation du sportif 1h

- Alimentation de l'Homme malade : **12h**

▪ Alimentation et obésité 1h

- Alimentation au cours du syndrome métabolique : 1h
- Alimentation et pathologies cardiovasculaires (hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, pathologie athéromateuse) 1h
- Alimentation et pathologies cancéreuses (*on discute le lien entre alimentation et cancer, poids/obésité et cancer ... et donne des recommandations nutritionnelles de prévention du cancer par l'alimentation et le sport*) : 1h
- Alimentation du sujet arrêtant le tabac, l'alcool 2h
- Alimentation et pathologies digestives (reflux gastro-œsophagien et ses complications gastrite, diarrhée constipation, ballonnements intestinaux, aérophagie, syndrome de l'intestin irritable, intolérance au lactose et maladies inflammatoires de l'intestin, résections intestinales) 3h
- Alimentation en cas d'allergie alimentaire 1h
- Alimentation du sujet atteint d'ostéoporose 1h
- Alimentation de la personne dénutrie 1h

- Alimentation et médicaments : **2h**

- Compléments nutritionnels oraux et régimes spécifiques : **2h**

- Alimentation artificielle entérale / parentérale (du nourrisson au sujet âgé / tous types de pathologie/Hôpital et ambulatoire): **2h** (*Dr L. Caturla*)

- Compléments alimentaires : **1h**

### **TRAVAUX DIRIGES 1h (*nombre de séries : fx (promotion)*)**

- 1 séance de TD (*1 heure*) : Illustrations et étude de cas (*Pr F. Taboulet*)

## **UE11.6 ACCOMPAGNEMENT EN ONCOLOGIE**

Responsable : Peggy Gandia Sarah Baklouti	Intervenants : P Gandia, S. Baklouti, F. Puisset, F. Lelouedec Personnalités extérieures : D. Ghedin, P.A. Rayssiguier, Y. Roman			
	CM : 7h	TD : 1.5 h	TP : 11.5h	Total : 20h

### **Programme :**

- Optimisation de la dispensation en chimiothérapie orale et de l'observance thérapeutique (3h CM : F Puisset)
- Rappel sur les anticancéreux (1h CM : F. Le Louedec)
- Prise en charge des troubles associés en regard de la thérapeutique adjuvante: (3h TP: D.Ghedin )
  - nausées, vomissements
  - douleurs
  - constipation et diarrhée
  - complications cutané-muqueuses
  - toxicité hématologique
  - bouffées de chaleur, arthralgies, œdèmes, troubles métaboliques ...
- Entretiens Oncologie (1h30 TD : Florent Puisset + 1 Officinal)
- Médicaments d'imagerie médicale (1h CM : P. Gandia)
- Médicaments d'imagerie médicale : visite d'un Service de radiologie (3h TP : P. Gandia)
- Nutrition : compléments oraux et par voie entérale ou parentérale (3h TD :—P.A. Rayssiguier et S. Baklouti).
- La chimiothérapie à domicile : Indications, matériel médical de l'abord veineux périphérique ou central (3h TD : Y. Roman et S. Baklouti)
- Soins palliatifs (2h CM : F Puisset)

### ***1<sup>ere</sup> session***

L'examen de première session consiste en un examen écrit (commentaire d'ordonnance) d'une durée de 1h30.

### ***2<sup>ème</sup> session***

L'examen de seconde session consiste en un examen écrit (commentaire d'ordonnance) d'une durée de 1h30.

## **UE11.7 DECOUVERTE DE LA VIE PROFESSIONNELLE AU SEIN DE L'OFFICINE EXPERIMENTALE**

Responsables : Peggy Gandia Brigitte Sallerin	Intervenants : B. Sallerin, P. Gandia, C. Laborde, S Baklouti, P. Cestac, F. Puisset, A. Roussin, L. Rouch, P. Claraz, M. Strumia Personnalités extérieures : B. Champanet, A. Cambon, S. Qassemi, L. Boitel, P-A. Rayssiguier, UTIP+APPEX+CROP			
	CM : 1.5h	TD : 2h	TP : 26.5h	CM : 30h

*Cette Ue est destinée aux étudiants de 6<sup>ème</sup> année filière Officine.*

*Les cours se dérouleront 1 jour (matin + après-midi) par semaine (à définir en fonction des autres Ues obligatoires) entre septembre et décembre.*

**I Mises en situation au sein de l'officine expérimentale et prestation orale (8.5h TP soit 5 séances de 1h30 chacune + 1h d'explication avant démarrage)**

- Séance explicative (Brigitte Sallerin / Peggy Gandia)

Entretien

- Entretien anticoagulant (Brigitte Sallerin + 1 Officinal)
- Entretien asthme (Philippe Cestac + Amandine Cambon)

Mises en situation

- Biologie et suivi thérapeutique pharmacologique (Sarah Baklouti + Pierre-André Rayssiguier)
- Hygiène bucco-dentaire (Sarah Baklouti + 1 Officinal)
- Bilan de médication (Laure Rouch+ Sorraya Qassemi)

Ce travail fera l'objet d'un contrôle continu noté (1 note par trinôme).

**II. « Cas de comptoir »: 10h TP(MAST, B. SALLERIN, P. CESTAC, C. LABORDE, L. ROUCH, S. BAKLOUTI, P. GANDIA, P. CLARAZ, M. STRUMIA)**

Les étudiants seront regroupés en binôme. Lors de chaque séance, un certain nombre de binômes seront désignés par tirage au sort pour commenter sans préparation une ordonnance par binôme (10-15 minutes/étudiant). En raison du tirage au sort des binômes et de la note attribuée au commentaire oral, **la présence des étudiants à ces TP est obligatoire**. Les étudiants seront accueillis par série (maximum 30 étudiants/série). Si le nombre d'étudiants par série le permet, ces cas de comptoir se dérouleront au sein de l'Officine Expérimentale. Dans le cas contraire, ils auront lieu dans une salle de cours.

**III. Découverte de la démarche qualité à l'officine : 2h TP (S. Baklouti + 1 Officinal)**

**IV. Concours « Inter-facultés de dispensation d'ordonnance »: 6h TP (P. GANDIA / B. SALLERIN / UTIP + APPEX)**

***Ce concours est ouvert aux étudiants de 6eme année de la section officine.***

Il est organisé par l'UTIP, l'APPEX, le collège français des conseillers et maîtres de stage, les sections A et D de l'Ordre National des Pharmaciens (Annexe).

Chaque étudiant doit présenter oralement et devant une caméra une dispensation d'ordonnance. Cet oral se déroule le même jour, dans le même créneau horaire, dans toutes les facultés participantes et avec la même ordonnance pour avoir les mêmes critères de jugement. Cet oral ne fait pas partie de l'examen de validation de stage.

Ce concours a trois objectifs :

- Valoriser auprès des étudiants l'aspect oral de la dispensation d'ordonnance en insistant sur la qualité et la pertinence des conseils donnés aux patients.
- Permettre aux enseignants de visualiser des oraux d'autres facultés.
- Valoriser dans les facultés la filière officine.

#### **V. DASRI : 1,5h CM (S. BAKLOUTI / L. BOITEL)**

Traitement des déchets infectieux et systèmes de traitement des DASRI.

#### **VI. Actualités en Pharmacologie : 2h TD (A. ROUSSIN et B. CHAMPANET)**

Les actualités de l'année écoulée et en cours seront présentées lors de deux séances de 1h (1h TD x 2). Interventions extérieures non comptabilisées

##### ***1<sup>ère</sup> session***

La note globale comportera la note de contrôle continu (50%) et celle de l'examen final (50%).

##### **Contrôle continu (50%)**

La note du contrôle continu correspond à la note attribuée au commentaire oral. (2 notes / étudiant).

##### **Examen final (50%)**

L'examen final est un examen écrit d'une durée de 1h. (commentaire d'ordonnance)

##### ***2<sup>ème</sup> session***

L'examen de seconde session consiste en un examen oral (commentaire d'ordonnance sans préparation) de 10-15 min/étudiant et d'un écrit d'une durée de 1 heure.

La note de CC est conservée si elle est supérieure à 10. Dans le cas contraire, examen oral de 10/15 min.

# Parcours officine

## Semestre 2

### **UE12.2 Stage officinal de 6 mois à temps plein : 30 ects.**

Les étudiants effectuent un stage dans une officine agréée d'une durée totale de 6 mois continu à temps plein. L'étudiant a la possibilité de fractionner ce stage de 6 mois en 2 fois 3 mois dans deux officines différentes agréées (sous réserve d'acceptation des responsables de parcours).

Seuls les étudiants qui ont effectué la durée totale du stage peuvent se présenter à l'examen. L'examen de validation du stage en pharmacie comporte deux épreuves organisées sur la même journée :

- Une épreuve orale ;
- Une épreuve écrite.

En cas d'interruption de stage (absence pour convenances personnelles, congés de maternité, congés maladie...), l'étudiant devra en informer la scolarité de la Faculté dans les meilleurs délais. Le jury se réserve le droit de demander à l'étudiant de refaire une partie du stage dans la même officine.

### **1ère Session**

- Epreuve orale notée sur 20 points (80% de la note finale)
  - Reconnaissance de dispositifs médicaux : 1-2 minutes
  - Commentaires sans préparation d'une ordonnance tirée au sort : 15 minutes
  - Question portant sur le rapport de stage : 5 minutes
  - Qualité du rapport de stage
- Epreuve écrite de 20 minutes notée sur 20 points (20% de la note finale) : QROC/QCM.

La note finale est notée sur 20.

Le jury est composé d'un enseignant de la faculté et de deux assesseurs pharmaciens Maîtres de stage agréés. Le jury tient compte de l'avis écrit motivé du maître de stage de l'étudiant. Au cours de l'épreuve orale, le candidat doit présenter son cahier de stage, qui ne doit comporter que des notes personnelles (conseils, préparations...), à l'exclusion de tout texte législatif ou réglementaire. Le cahier de stage doit être impérativement cosigné par l'étudiant et son Maître de stage.

Pour être admis au stage, l'étudiant doit obtenir une note finale égale ou supérieure à 10/20.

### **2ème Session**

Un candidat ajourné à la 1ère session devra effectuer 2 mois supplémentaires de stage dans une officine agréée différente. A l'issue de ce dernier stage, l'étudiant devra se présenter aux épreuves écrites et orales de 2ème session.

### **Disposition particulière :**

Un étudiant ne peut effectuer son stage chez un maître de stage, dès lors qu'un lien de parenté existe.

**PERIODE DE STAGE** : début janvier à fin juin

### **STAGE FACULTATIF**

Cette U.E correspond à un stage **facultatif** ayant pour objectif la découverte ou l'approfondissement du milieu professionnel pharmaceutique et de ses activités.

**Elle est d'une durée de** quinze jours à six mois. Ce stage n'est pas autorisé dans le cas où la période de réalisation interfère avec des enseignements et des examens –Il fait l'objet d'une simple validation (voir ci-dessous) et est accessible sur la totalité du cursus de pharmacie mais ne valide pas d'ECTS.

L'étudiant recherche lui-même son stage. L'entité recevant le stagiaire doit désigner un maître de stage. Un enseignant de la faculté de Pharmacie est le correspondant de l'étudiant et de l'entité. Cet enseignant tuteur doit préalablement définir le sujet du stage et sa durée, en concertation avec le maître de stage, dans le respect et en adéquation avec les objectifs de cette U.E. et de **la réglementation en matière de stage.**

Une convention est signée par les parties concernées avant le début du stage.

Tableau des modalités de contrôle des connaissances et compétences



**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES 2022-2023**

Composante : Pharmacie  
 Code formation : N6FSAE 222  
 Libellé formation : 3ème cycle Pharmacie

Pharmacie

Code UE	Libellé UE	ECTS ou coef. sous-UE dans UE	Conservat* des notes des matières	Première session								Deuxième session							
				Contrôle Continu				Contrôle Terminal				Report CC		Contrôle Terminal					
				Code	nature	durée	coef.	Code	nature	durée	coef.	oui/non	coef.	code	nature	durée	coef.		
HDOFF11I	SEMESTRE 1																		
HDO111M	PHYSIOLOGIE du VIEILLISSEMENT ET SYNDROME DE FRAGILITE									Ecrit	1h00	100%				Ecrit	1h00	100%	
HDO112M	AUTRES PRODUITS DE SANTE DE L'ORTHOPEDIE AU MAINTIEN A DOMICILE									Oral	20mn	100%				Oral	20mn	100%	
HDO113M	INTOXICATIONS COURANTES ADDITIONS ET CONSEIL A L'OFFICINE	100%			Reconnaissan	1h00	30%					oui	30%						
					Exposé		10%					oui	10%						
									Oral	10mn	60%					Oral	10mn	60%	
HDO114M	MEDECINE VETERINAIRE : CONSEILS A L'OFFICINE									Ecrit	2h00	100%				Ecrit	1h00	100%	
HDO115M	ACTIVITES SPECIALISEES A L'OFFICINE : NUTRITION ET DIETETIQUE									Ecrit	1h30	100%				Ecrit	1h30	100%	
HDO116M	ACOMPAGNEMENT EN ONCOLOGIE									Ecrit	1h30	100%				Ecrit	1h30	100%	
HDO117M	UES DE CHOIX LIBRE																		
HDO1171	DECOUVERTE VIE PRO	100%			CC	1h00	50%			Ecrit	1h00	50%	OUI si ≤10	50%		Oral si CC ≥10	15 mn	50 %	
HDO1172	M1 PHARMACIE	100%														Oral si CC ≥10	1h	50 %	
HDO1173	SPORT	100%																	
HDO1174	UE EXTERIEURE	100%																	
HDOFF12I	SEMESTRE 2																		
HDO122M	STAGE OFFICIAL																		

**Légende**  
 CCC : Contrôle Continu  
 CCTP : Contrôle Continu TP  
 CR : Contrôle  
 CP : Contrôle Partiel

**Règle des Absences**  
 R11 Absence = Def  
 R12 Absence injustifiée ou justifiée = note 0  
 R13 Absence injustifiée ou justifiée = note Coef 0  
 R16 Absence injustifiée = note 0 Absence justifié =Coef 0

**CPAN**  
 Conservation Pluriannuelle des notes

Le Responsable de la Formation :

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Toulouse : Mr Christophe Pasquier

Le Responsable de L'Université : Mr Jean-Marc BI